

**Déclaration FSU
CSA spécial départemental
Jeudi 16 Novembre 2023**



Monsieur le DASEN des Landes, Mesdames et messieurs les membres du CSASD,

Ce CSA spécial départemental se tient un mois après l'attentat terroriste d'Arras. L'école publique, cette école laïque, est devenue la cible de tous les obscurantismes, qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur : par son rôle d'instruction, d'éducation à l'esprit critique et d'apprentissage à la vie en collectivité, elle participe à l'émancipation des jeunes, elle leur permet de devenir des citoyen·nes éclairé·es.

Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, de nombreux politiques se sont empressés d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et réaffirmer valoriser l'école comme un rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'École de la République et les grandes déclarations à l'attention des personnels à chaque drame. C'est même particulièrement insupportable quand ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'actes pour renforcer l'école en lui donnant les moyens de fonctionner pour, entre autres, réduire les inégalités et améliorer les conditions d'exercice des personnels. Comment améliorer la sécurisation des établissements scolaires sans accroître le nombre de personnel et en gardant la même politique éducative ? Quelle hypocrisie d'évoquer l'école « exemplaire » et voter parallèlement un projet de budget où sont prévues 2500 suppressions d'emplois. À la rentrée, dans notre département comme sur tout le territoire national, il manquait un·e enseignant·e dans au moins la moitié des établissements scolaires, et de nombreux personnels administratifs, sociaux, de santé, AESH. Quelle hypocrisie de parler de culture générale et vouloir tout recentrer sur les savoirs fondamentaux, alors même que l'ensemble des disciplines participent de cette culture générale et à l'émancipation des jeunes. L'École ne peut pas tout mais pour lui permettre de remplir tout son rôle il y a besoin de personnels formés en nombre suffisant.

Concernant l'égalité Femmes/hommes dans notre ministère, trois ans après le 1er plan d'action, la FSU dénonce l'absence totale d'avancées sur l'égalité salariale qui constitue pourtant une attente forte des collègues et un enjeu majeur de société. Pire les politiques salariales menées risquent d'accroître toujours plus cette profonde injustice sociale. En développant les politiques indemnitaires comme le pacte, les heures supplémentaires aux dépens de mesures indiciaires, en refusant de s'attaquer à l'organisation du travail, de lancer des études de cohortes et d'amorcer un travail sur des mesures correctives, le ministère affiche le choix de ne pas avancer sur cette question. Ces mesures sont d'autant plus irresponsables qu'elles augmenteront les inégalités de pensions. La FSU tient d'ailleurs à alerter dans notre département sur la situation des AESH,

profession ultra féminisée, qui ont subi une fois encore des absences de salaires en septembre impactant encore plus leur précarité économique.

Même si le taux d'encadrement moyen dans le premier degré sur le département reste correct, avec plus d'une trentaine de signalements SST RPS, nous ne pouvons dire que la rentrée 2023 soit celle de la sérénité. Les agressions d'élèves, de parents augmentent chaque année plongeant enseignant.es, AESH, ATSEM dans des situations dont ils ne savent ni comment ni quand elles pourront être résolues. Et chaque jour apporte son lot de souffrance. Les projets professionnels sont remis en cause. De plus en plus de collègues cherchent une reconversion, démissionnent. Si l'on considère aussi la crise d'attractivité du métier, la publicité diffusée sur les Ondes par notre gouvernement et le recul de la date limite d'inscription au concours seront-ils suffisants ?

Dans les établissements landais du second degré, de plus en plus de classes ont des effectifs pléthoriques souvent très proches des seuils de création de divisions. La problématique est plus aiguë dans les collèges qui doivent pourtant s'engager pleinement dans l'inclusion et la lutte contre le harcèlement scolaire. Le taux d'HSA continue d'augmenter en lycée alors qu'il était déjà proche du nombre maximal d'heures supplémentaires imposables. Malgré une légère baisse du nombre moyen d'élèves par division la réforme du lycée cache de profondes inégalités entre les établissements du département et les différentes spécialités au sein d'un même établissement.

Ajoutons à cela les diverses injonctions et consignes du jour pour le lendemain, reçues pendant les vacances et vous obtiendrez des enseignants et des enseignantes fatigué.es avant même la fin du mois de novembre, se demandant ce qui va encore leur tomber dessus...

Comble d'ironie, ils peuvent maintenant se former pendant les vacances, mener des stages de réussite, sans perdre de vue qu'ils travailleront plus longtemps. Sérieusement, comment durer dans le métier dans ces conditions de travail ?

Il a fallu une détermination sans faille des organisations syndicales dont la FSU pour que notre ministère finisse par décliner le décret sur le dispositif de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Ce dispositif doit bénéficier de moyens à la hauteur des enjeux que représente la lutte contre les violences faites aux femmes, dont les violences conjugales. La FSU appelle les personnels à se mobiliser à St Paul les Dax lors de la manifestation du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour la délégation FSU : Marie Claire Merrien, Damien Masson, Yan Negui et Nicolas Fayemendy

